

## Lettre d'André Rolland de Renéville à Jean Paulhan, 1932-04-21

**Auteur : Rolland de Renéville, André (1903-1962)**

[Voir la transcription de cet item](#)

### Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Citer cette page

Rolland de Renéville, André (1903-1962), Lettre d'André Rolland de Renéville à Jean Paulhan, 1932-04-21, 1932-04-21.

Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site [HyperPaulhan](#)

Consulté le 24/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/15760>

Copier

### Information sur la lettre

Date 1932-04-21

Destinataire Paulhan, Jean (1884-1968)

Langue Français

### Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)



21 Avril 1932 - Paris. 1 rue C. Delavigne.

Mon cher Ami

Le tonneur qui enveloppe vos deux questions n'a pas réussi à entamer suffisamment mon travail pour que je m'en tiennent aux extractions que nous avons eues à leur sujet:

ARCHIVES PAULHAN

1<sup>e</sup> Je ne crois absolument pas que la méthode Nerval soit assimilable à celle de Jouvet. Elle se rapproche sans doute de celle de Breton. Tandis qu'il y a chez Nerval et même chez Breton, un effort pour sortir de la littérature et aller vers le Réel, j'aperçois en Jouvet une volonté de rédimer.

le Réel à la littérature, c'est à dire de la  
fausser et de l'asservir à des fins immorales.

Le grand Branville écrit : si la zine est fau-  
ble, c'est que l'écrivain n'a pas assez réfléchi  
Il fait une observation de professeur qui dénie que  
son élève s'applique bien. Je crois que ce serait être  
charitable à mauvaise ercent que de donner à  
 cette phrase le sens profond que vous voulez bien  
lui supposer. Le reste du Traité de Versification  
me parait une nullité que ne rachète pas  
l'œuvre poétique de son auteur. Et même, ma  
scandale-t-il, ne vous permet de prêter à  
Branville un éclat de lucidité que tout  
n'est élémentaire.

Croyez moi mon cher ami  
Mme notre

A. Rolland de Renneville